

a fait ledit Jean Le Vanier fig pour le Prix & —
la Vente des autres part. Et écrit de sa main & —
de luy signé. Dont la teneur en suit

Jean Pierre Des Vaniers fig la somme de mille —
Cents livres par le and. Montréal dont Je le quitte
Et d'un Dechargei Comme layans Meine Indivisible
de Monsieur Du Curoy a Meine Des trouppes
payable par Monsieur Meine Et dont ledit Vanier
Et toujours caution a Montréal la vingt huit
aoust mil sept cent trente cinq signé —
B. Bourdon

Et ce dit et son original restant au bas —
deux copies du last Montréal au Comte Royal —
deux plus enoyés à la de Montréal et au Roy d'Yves —
par ledit Vanier fig Et a luy restant au Roy deuda —
En par des Michel Oultrant Et Charles George
deux témoins deind. En cette ville Et Montréal
la vingt huit jour Mars l'let. par leur tout fig i —
Et a ledit Vanier. De luy en faveur de son fig
signé de luy fig

Michel Oultrant

Charles George